

Rolle, Mai 2018

Rapport de la Commission de Gestion pour le préavis 02/2018 Comptes et gestion 2017

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion composée de Mesdames Viviane Subri, Nathalie Eynard et Ariane Dubuis, Messieurs Pierre Jaccard, François Roch.

Pierre Burnier (excusé) et Frédéric Mani (excusé)

S'est réunie le 8 mai 2018 en présence de Mesdames Sandra Gordon, Présidente du CODIR, Ingrid Jorissen, directrice d'ENJEU, Annette Magnollay, responsable de l'Unité Enfance et Messieurs Maurizio Zecchin, comptable d'ENJEU et Claude Gaignard, membre du Codir, dans les locaux d'ENJEU.

A cette occasion, les représentants d'ENJEU précités ont présenté à la commission l'ensemble des comptes, répondu à toutes les questions posées et donné les explications nécessaires à la bonne compréhension du préavis.

La commission s'est réunie à nouveau le 16 mai 2018 à Perroy afin d'établir son rapport, sans M. P. Burnier.

Analyse des comptes

De manière générale, les comptes ont été tenus avec exactitude et dans le respect des budgets votés par le Conseil intercommunal.

Il en ressort néanmoins les commentaires suivants :

- Reprise de la gestion des cantines de Rolle et de Mont-sur-Rolle depuis la rentrée scolaire, et inauguration d'une cantine supplémentaire à Gilly. La totalité de la participation intercommunale s'est révélée inférieure de 45kCHF par rapport au budget 2017 et qui est stable par rapport aux comptes 2016, mais avec une cantine supplémentaire.

Enseignement Primaire

- Non-dépensé 187kCHF par rapport au budget 2017, et 158kCHF de variation favorable par rapport aux comptes 2016
- À la suite du départ de plusieurs concierges, la Commune de Rolle a décidé d'engager des auxiliaires ce qui a comme conséquence d'une diminution des traitements de 33kCHF et une augmentation des charges d'auxiliaires de 35kCHF.
Frais énergétiques, chauffage, électricité – 42kCHF par rapport au budget 2017.
Le budget avait été estimé avec peu d'éléments et sans historique des coûts.

- Réception et manifestation, le budget 2017 de 15 kCHF n'a pas été utilisé pour l'inauguration du collège de Gilly, l'évènement ayant été reporté sur 2018.
- Courses scolaires, camps d'hiver et de printemps. Depuis le 01.08.2017, dans le cadre de la mise en place des tâches déléguées, Enjeu gère directement le suivi et la gestion comptable de ces sorties et camps. Les charges sont désormais enregistrées à la clôture des camps.
- Après investigation des factures d'eau du Martinet B nous constatons, une consommation excessive en comparant les années
 - o 2015 1'215m³
 - o 2016 5'110m³
 - o 2017 10'245m³
- En comparaison avec une piscine de taille identique, l'institut Le Rosey consomme env. 1'400m³, également avec deux vidanges par an.

Enseignement secondaire

- Frais en diminution de CHF 306kCHF par rapport au budget 2017 et en diminution de 140 kCHF par rapport aux comptes 2016.

La commission tient à souligner l'effort fait par le Comité de direction dans les explications transmises concernant les comptes.

Accueil de jour des enfants – UAPE – Jardin d'enfants

Comptes 2017 : 1er exercice comptable sous Enfance & Jeunesse en tant que but principal de l'Association.

- Augmentation de la subvention de la FAJE de 4% sur la masse salariale éducative des structures collectives (crèches-garderies, UAPE) par rapport au budget
- Décision intervenue en cours d'année 2017
- Bonne maîtrise des coûts dans toutes les structures a permis de contenir les frais et de rester largement en dessous des montants budgétisés.
- Diminution substantielle du coûts de repas.

Concernant le financement des structures, la commission recommande au Comité de direction de rester vigilant sur la participation demandée aux parents en privilégiant un mode qui soit juste et équitable, sans décourager les familles les plus aisées nécessaires à la rentabilité des structures. De plus, la stabilité financière n'est assurée que par un taux d'occupation suffisamment élevé.

Recommandation

Nous souhaitons une investigation rapide concernant la surconsommation d'eau du Martinet B et compte tenu des informations ci-dessus et rappelons qu'un audit avait déjà été suggéré par le passé.

Préoccupation du montant total emprunté de 48'7 millions CHF et de la totalité des intérêts de plus de 500'000 CHF par an avec un taux moyen favorable de 1,04%.

La commission recommande que la question de l'amortissement et de l'amortissement extraordinaire soit rediscutée avant de les restituer aux communes.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, la Commission de Gestion recommande à l'unanimité d'accepter le préavis 02/2018 tel qu'amendé et vous recommande :

- D'approuver les comptes 2017 du volet scolaire présentant un total de charges nettes de CHF 8'567'426.23 à répartir entre les différentes Communes d'Enjeu ;
- De restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 1'295'442.63 ;
- D'approuver les comptes 2017 du volet bibliothèque présentant un total de charges nettes de CHF 235'242.05 à répartir entre les différentes Communes d'Enjeu ;
- De restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 23'412.95 ;
- D'approuver les comptes 2017 du volet accueil de jour des enfants présentant un total de charges nettes de CHF 6'032'258.72 à répartir entre les différentes Communes d'Enjeu ;
- De restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 834'857.14 ;
- De donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2017 ;
- De donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Pour la commission :

Pierre Jaccard, président

Ariane Dubuis

Nathalie Eynard, rapporteur

Frédéric Mani

François Roch

Viviane Subri

Pierre Burnier

Absent